

Diversité linguistique en bibliothèque

Une discussion initiée par la commission internationale de l'ABF

PAR ÉMILIE BETTEGA

Le sujet a été évoqué à l'occasion du dernier congrès de l'ABF, lors d'une table ronde à laquelle a participé Émilie Bettega du CNLJ qui nous fait ici un retour.

La thématique choisie par la commission internationale était en résonance avec le thème du congrès de l'ABF qui s'est tenu du 2 au 6 juin dernier à Metz, « Les bibliothèques sont-elles indispensables ? ». « My libraries are essential » était en effet le titre chapeau du « world café¹ » dont nous rendons compte, qui regroupait quatre thématiques : - Être en bibliothèque comme chez soi.

- Les dispositifs d'accueil : quels services aidants ?
- Quelles évolutions de la politique de prêt en bibliothèque ?
- Comment prendre en compte la diversité linguistique ?

Questionner la notion de langue officielle

Parler de diversité linguistique en bibliothèque, c'est tout de suite parler des publics. En filigrane des interventions de chacun des participants au « world café », c'est la question de l'accueil des nouveaux arrivants sur leur territoire qui a guidé l'ensemble des réflexions. Et accueillir les publics dans toute leur diversité linguistique, c'est questionner la notion de langue officielle, définie comme « *idiome d'un État ou d'une organisation stipulé comme tel par la Constitution, la loi ou le règlement et qui est adopté pour la rédaction des textes officiels, la communication avec les administrés*² ». Sans remettre en question l'usage de cette dernière, il ne peut plus être absolument exclusif afin d'accueillir des primo-arrivants qui ne possèdent pas encore la langue officielle. La participation à la discussion de collègues étrangers francophones en provenance de Belgique, du Luxembourg et du Canada a permis d'élargir les points de vue en parlant de contexte où la diversité linguistique est une donnée historique.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que la notion de langue officielle n'existe pas dans tous les pays. Elle est par exemple absente de la Constitution américaine. Sans voir de lien de cause à effet entre la pratique d'accueil multilingue en bibliothèque publique aux États-Unis et l'absence de cette notion, il est notable que les bibliothèques publiques américaines ont toujours eu une longueur d'avance en la matière. En France et ailleurs, on commence à s'affranchir de l'usage exclusif d'une langue officielle afin de mieux accueillir les publics venus d'ailleurs et arrivés récemment. Mais comment ?

La langue de l'autre comme langue d'accueil

Dans plusieurs villes, des livrets d'accueil sont conçus en version bilingue, notamment en albanais et en tamoul. Autre mesure, un recensement des compétences linguistiques du personnel permet aussi une amélioration de l'accueil. L'anglais devient une langue d'échange entre les bibliothécaires et les publics non francophones. Les bibliothécaires portent parfois un badge avec le drapeau anglais afin de faciliter le contact avec le public. Des ateliers de conversation sont organisés en français pour les non-francophones mais aussi dans d'autres langues afin de faciliter apprentissage et rencontres. Le collègue du Canada a insisté au contraire sur l'importance des bibliothèques dans l'intégration linguistique des migrants au Québec, qui proposent donc surtout des cours de français. Enfin, la langue des signes est considérée sous l'angle de la diversité linguistique et non de l'accessibilité.

Certaines collègues parlent aussi de la nécessité de revoir leurs collections en langue étrangère et tout particulièrement leur collection d'usuels et de français langue étrangère pour tenir compte des publics venus d'Asie centrale. Même en s'émancipant des contraintes des marchés publics, acheminer des manuels de français/ouzbek ou des dictionnaires bilingue français/kirghize n'est pas une mince affaire. Peut-être parce que ces pratiques sont balbutiantes, les initiatives portées par les bibliothèques *in situ* ne sont pas relayées sur les pages Médiathèque des sites Internet des villes où l'on ne retrouve pas facilement trace d'une diversité linguistique.

Dans les faits, les partenariats avec des associations représentatives des communautés nationales sont indispensables afin de faire venir les primo-arrivants. Inversement, l'engagement des bibliothèques publiques est fondamental



afin de valoriser leur présence aux yeux de la population sur le territoire autour d'événements culturels. Les activités autour de la cuisine, considérée comme un langage universel, prennent une place importante afin de pallier ces difficultés linguistiques à travers des manifestations ponctuelles organisées en partenariat avec des associations.

L'heure du conte plurilingue : entre bénévolat et professionnalisation

Si l'accueil, les collections et les actions culturelles ont été retenus comme des axes forts de la prise en compte de la diversité linguistique des publics, les différents groupes sont revenus sur une manifestation emblématique : l'heure du conte.

La collègue de Belgique a parlé d'une initiative plurilingue qui repose sur le bénévolat des mamans qui racontent, dans leur propre langue, des histoires, aux côtés des bibliothécaires. Cette dernière a insisté sur le caractère volontariste de ces initiatives. Parlant de sa collègue de la bibliothèque de Namur, elle nous dit : « *Sans son volontarisme, qui tient sans doute à son identité personnelle, on ne serait pas arrivés à mettre en place cette initiative.* »

Le reste des participants a souligné qu'en effet les heures du conte plurilingues sont souvent des initiatives isolées ou bien le fait d'associations, alors même que les collections en langue étrangère pour la jeunesse se développent dans les bibliothèques publiques françaises.

L'expérience des médiathèques des Instituts français pourrait constituer, en la matière, un réservoir d'idées. L'heure du conte bilingue permet en effet aux enfants fréquentant la médiathèque de s'initier au français ou bien d'entretenir le lien avec la langue, après un retour au pays, suite à une expérience d'expatriation des parents en pays francophone. Des expériences de travail conjoint entre professeurs de français langue étrangère des Alliances françaises et bibliothécaires des Instituts français sont à même de créer des heures du conte plurilingues qui tiennent tout à la fois du cours d'initiation au français et de la découverte de la lecture à haute voix.

À l'Institut français de Chine, l'équipe des bibliothécaires a l'habitude de proposer ses heures du conte bilingue français/chinois. Elle avait même tenté, il y a quelques années, l'expérience d'heures du conte trilingues en introduisant une autre langue romane – l'espagnol ou l'italien – aux côtés du français et du chinois, par un partenariat avec l'Institut Cervantes et l'Institut Dante.

En France, on peut penser aussi à l'heure du conte organisée, depuis de nombreuses années, de façon magistrale par la bibliothèque jeunesse de l'Institut du monde arabe qui est aussi l'occasion de découvrir un univers littéraire et d'apprendre quelques mots en arabe.

Il est probable que des bibliothèques publiques françaises mènent aussi ces activités ou projettent de le faire dans les langues des communautés linguistiques présentes sur leur territoire. Il n'en reste pas moins que ces initiatives sont encore aujourd'hui peu connues et qu'elles mériteraient d'être répertoriées et encouragées.

1. Le dispositif de prise de parole sous forme de « world café » cherche à reproduire l'ambiance d'une conversation de café. Les participants débattent d'une question en petits groupes autour d'une table. À chaque table, un sujet de discussion, et pour chaque sujet de discussion, un temps donné. L'animateur s'efface derrière la conversation du groupe mais est le garant de la participation de chacun et de la fluidité de la conversation. Quand le temps imparti est écoulé, chaque groupe se déplace à la table suivante afin que tous les groupes participent à tous les sujets de discussion. L'animateur reprend alors le sujet pour le nouveau groupe, en intégrant de façon synthétique les éléments évoqués par le groupe précédent. Et ainsi de suite jusqu'à ce que chaque groupe ait participé à tous les sujets.

2. Source: <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/langue-officielle>

3. <https://www.imarabe.org/fr/jeune-public/l-heure-du-conte>

Pour aller plus loin

LA COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ABF Sa finalité est de développer la présence et les actions de l'ABF au niveau international et de permettre de transmettre à ses membres en France des informations sur les bibliothèques étrangères. Elle participe aussi à l'élaboration du programme des congrès de l'ABF. Dans cette perspective, elle a proposé cette année au congrès de l'ABF un « world café » en invitant tous les congressistes étrangers à participer.

<https://www.abf.asso.fr/4/70/245/ABF/commission-international>

Pour découvrir les actualités internationales diffusées par la CI de l'ABF <https://www.facebook.com/ABF.International>

Le CNLJ organise une formation intitulée : « *Langues du monde en bibliothèque : quelle offre, quelle médiation ?* ».

Prochaine session du 12 au 14 juin 2023. Renseignements sur notre site : cnlj.bnf.fr